

puisque rien n'empêche qu'elle le soit.

Les Indiens, qui sont actuellement ici, ont déclaré, tant pour eux que pour leurs amis qui sont encore dans nos intérêts, qu'à moins d'un Acte de la Législature pour la défense de notre Province & des Indiens nos alliés, & à moins qu'elle n'agit en conséquence avec vigueur, ils ne pourroient plus avoir aucune confiance en nous ; mais qu'ils seroient obligés de penser à leur propre sûreté, & de nous abandonner comme un peuple qui n'a ni courage ni conduite.

Nous sommes d'opinion que quelque somme qu'on accorde, elle ne répondra point aux vûes de défense qu'on doit se proposer, si l'on ne passe l'Acte militaire que nous demaudons. Ainsi, nous ne croyons pas que ce soit avoir pour le sang du peuple de cette Province l'égard que l'on doit, que de proposer une subvention en argent, au lieu d'engagemens militaires, qui seuls peuvent & doivent nous sauver ; bien moins encore d'en proposer la levée d'une manière qui devoit inmanquablement causer des disputes & des délais, tandis qu'il y a tant de voyes & tant de moyens sûrs de faire contribuer ce peuple, à la louïange duquel on peut dire en général, que chacun est prêt & disposé à sacrifier une partie de ce qu'il possède pour conserver le reste.

Après tout, Messieurs, trouvez bon que nous vous répétions la demande que nous vous avons faite de travailler, sans perte de tems, à un Acte militaire pour la défense de cette Province, de la manière que le danger éminent qui nous menace le réquiert si pressamment.

Le